

Canoë Kayak Club Bourg-Saint-Andéol



Challenge Départemental de Bourg-Saint-Andéol

7 mai 2011

Synopsis :

Le Challenge Départemental est une compétition très facile, sur eau plate et un très léger courant (Classe I), ouverte à toutes les catégories (de « Petite pagaie » à « Vétéran »).

Format :

Slalom court (environ 16 portes) en 2 manches, et sprint d'environ 800 m.

Les bateaux autorisés sont : K1 (kayak) et C1 (Canoë monoplace).

Il sera demandé aux clubs d'aider au jugement du slalom.

L'entraînement est libre avant la course, et les jours précédents (le stade d'eau vive devrait être aménagé à partir du 1^{er} mai).

Covid : application des règles sanitaires en vigueur au moment de la course.

Horaires :

- 9h30 réunion des juges et remise des dossards
- 10 début du slalom (1^{ère} manche)
- 2^e manche à la suite de la 1^{ère} manche
- Pause pour le repas
- Après-midi : Sprint
- 16h résultats et remise des prix

Règlement :

Le règlement est celui de la FFCK et du Code du Sport. Le chronométrage sera manuel. Les dossards seront remis à partir de 9h30.

Le classement sera effectué sur le temps calculé par l'addition du temps de la meilleure manche du slalom et du temps du sprint. Les résultats seront annoncés après la course. Les participants pourront récupérer les résultats sur clef USB (qu'ils doivent amener) ; ou bien les recevoir par e-mail, s'ils fournissent leur adresse de messagerie.

Les embarcations et les participants devront respecter le règlement fédéral.

Inscriptions :

Les inscriptions sont gratuites.

Les inscriptions seront faites en remplissant un des tableaux joints (aux formats Excel ou LibreOffice/OpenOffice.org). Les tableaux remplis seront à envoyer par messagerie à : ckcb07@free.fr de préférence au plus tard la veille de la course avant 20h (donc le 6 mai).

Les corrections de dernière minute pourront être réalisées sur place, même après le début de la course.

Buvette

Une petite restauration (snacking) est prévue, ainsi que boissons.

Accès et divers :

Le bassin est situé au nord de Bourg-Saint-Andéol, à 1,3 km à l'Est de la D86, avec la moitié du trajet dans un chemin de terre.

Un fléchage sera effectué, à partir de la D86. Plan ci-dessous. Le parking se fera le long du chemin.

Attention : sur place, il n'y a pas de toilettes, pas d'eau courante, pas d'électricité.

Besoin de renseignements ? Jean-Marc, au [06.07.58.74.72](tel:06.07.58.74.72)

